L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 25 FEVRIER 1881.

## Spectacles, Bals, &c.

### GRAND OPERA HOUSE.

LUNDI, 21 FEVRIER 1881,
Seconde et dernière semaine du tragédien
LAWRENCE BARRETT,
Assisté par une troupe dramatique de mérite, sous la direction de R. E. Stevens.

—PROGRAMME POUR LA SEMAINE—

| | |
|---|---|
| Lundi | Yorick's Love |
| Mardi | Richelieu |
| Mercredi, Matinée | Richelieu |
| Mercredi soir | Yorick's Love |
| Jeudi | Jules César |
| Vendredi | Richelieu |
| Samedi, Matinée | Yorick's Love |
| Samedi soir } Double Spectacle } | Merchant of Venice / David Garrick |

M. Barrett paraît dans toutes les pièces ci-dessus mentionnées.

Des places peuvent être retenues pour l'une quelconque de ces représentations, sans frais additionnels.

NOTA BENE.—Jeudi soir, le spectacle commencera à neuf heures, pour permettre à nos habitués de voir la procession du commencement de la soirée.

Dimanche, 27 février—KATE CLAXTON, assistée par une excellente compagnie dramatique.

### Grand Bal Complimentaire Paré, Travesti et Militaire,

—DONNÉ PAR LES—

GARDES LAFAYETTE,

Le SAMEDI, 26 Février 1881.

A la Nouvelle Salle St. Louis,
Rue Orléans, entre Royale et Bourbon.

N. B. Chaque cavalier paiera 10 cents d'entrée au bénéfice des orphelins du Troisième District.

Tout soldat en uniforme n'aura pas besoin de carte d'entrée il n'aura qu'à se conformer au paragraphe N. B.

Pour les cartes d'invitation s'adresser chez le Lieut. Peyreigne, coin Toulouse et Remparts, et chez le Sergent Major Fransinques, rue de Chartres 254.

6 fév—13, 20, 24 et 26

### CARNAVAL 1881.
### NEW ORLEANS LIEDERTAFEL,

Premier Grand Bal Masqué
—A LA—
SALLE GRUNEWALD,
DIMANCHE, 27 Février 1881.
Billets de messieurs, $2.00.

Les messieurs qui désirent se procurer des invitations pour dames, devront présenter leurs billets personnels et devront donner les noms et adresses des dames qu'ils désirent inviter, à la compagnie d'assurance Teutonia, ou à la compagnie d'assurance des Pompiers. Aucun porteur de billet n'aura droit à plus de trois invitations pour dames.

LE COMITÉ D'ARRANGEMENTS,
Boîte de Poste, 2514.

6 fév—6, 13, 20 et 27

### DEPOT DE GLACES FRANÇAISES
—ET—
### Magasin d'Art.
### L. UTER,
38......RUE ROYALE......38

Le plus vaste et le plus riche assortiment de GLACES FRANÇAISES POUR CHEMINÉES
—ET DE—
TRUMEAUX
qu'il y ait au Sud, de tous les genres, de toutes les grandeurs et de tous les prix; aussi, la collection la plus complète et recherchée de GRAVURES
—ET DE—
PHOTOGRAVURES,
dans cadres des genres les plus élégants et les plus artistiques.

Un immense assortiment de STORES POUR FENETRES, CORNICHES, LOUPES DE RIDEAUX, CHROMOS, PORTRAITS et CADRES DE PORTRAITS de toutes descriptions; aussi MATERIAUX POUR ARTISTES, MOULURES DE PORTRAITS ET DE CHAMBRES, CORDES A PORTRAITS et GLANDS.

Les ordres de la campagne, en gros et en détail, exécutés promptement.
12déc—

### Jardin de Wenger
### 11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau.
Dimanche après-midi MATINÉE.

Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
10 oct—6m

### NOTRE NOUVEAU FONDS
—DE—
### Marchandises Sèches de Saison

est maintenant le plus complet que nous ayons jamais offert aux acheteurs, et auquel nous ajoutons tous les jours.

En marchandises du pays—Assortiment complet au plus bas prix.

En marchandises de fantaisie et en étoffes à robes—Importations des premières maisons de modes.

En mousseline, etc.—Un meilleur assortiment ne pourrait être trouvé ailleurs.

En lingerie de dessous pour dames—Un département spécial—Les plus jolis genres, coupés des meilleures étoffes à 15 pour cent moins chers qu'on ne pourrait les faire confectionner ici.

En capes américaines et importées—Articles meilleur marché et du plus grande variété que dans les maisons régulières.

En nattes, devants de cheminée, caprons pour fenêtres, etc.—Les dernières nouveautés, et aux plus bas prix.

Ces marchandises ont été achetées par notre M. B. Croner des premières maisons du Nord et de l'Europe, et nous garantissons tout ce que nous vendons.

Nous appelons l'attention particulière des dames sur un assortiment spécial de Satins de Lyon noirs et en couleur à $1 la yarde; aussi, sur nos étoffes pour
L'USAGE DU SOIR.

Echantillons envoyés sur demande à tous les points du pays.

### B. & W. CRONER,
141 rue du Canal, coin Bourbon,
(Bâtisse Touro.)
12fév—1m

### BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les travailleurs employés pour la réparation sont recommandés directement de la maison Mallet de Paris. Toutes les réparations sont garanties et permettent une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.
20 fév—

### CHARBON CANNEL.

REÇU récemment par le navire RACEHORSE et maintenant en déchargement, six cents tonneaux de Charbon Cannel supérieur, que nous offrons en vente aux familles aux plus bas prix du marché. S'adresser à

### B. D. WOODS & BROS.,
No. 25 rue du Camp, coin Commune,
NLLE-ORLEANS.
18fév—7t

### Vins, Sardines, Olives etc, en magasin et à livrer.

140 barriques Vin de Bordeaux, P. Clement & Co., etc.
200 [illegible] barils Vinaigre de Vin, français et [illegible]
[illegible] caisses Cerises et Fruits à l'eau-de-vie, T. Clément.
[illegible]

A vendre par
### E. J. HART & CO.

## Spectacles, Bals, &c.

### Académie de Musique
DE BIDWELL.

Dimanche soir, 20 février 1881.
Pour une semaine seulement!
Représentations d'adieu en cette ville, avant son départ pour Londres, où il doit jouer au Théâtre Drury Lane, de l'éminent tragédien,
M. JOHN McCULLOUGH.
Assisté par Frederick Warde, et la plus forte Compagnie Dramatique qui ait été organisée sous la direction de M. Wm. M. Conner.

| | |
|---|---|
| Dimanche et Vendredi soir | Tragédie de J. Sheridan Knowles VIRGINIUS. |
| Lundi soir. | En l'honneur de la parade de Momus, il n'y aura pas de représentation. |
| Mardi soir. | LE GLADIATEUR. |
| Mercredi Matinée. | LADY OF LYONS. McCullough... Claude Melnotte |
| Mercredi. Soir. | Tragédie de J. Howard Payne BRUTUS, OU LA CHUTE DE TARQUIN. Et La Comédie Shakespearienne KATHERINE ET PETRUCHIO. |
| Samedi Matinée. | RICHELIEU. |
| Samedi Soir. | RICHARD III. |

DIMANCHE, 27 février—Rice's New Evangeline Combination.
MARDI, 1er mars—Le Grand Bal Annuel Paré et Masqué. S'adresser au Contrôle pour les invitations de dames.

### Théâtre St-Charles de Bidwell

DIMANCHE SOIR, 20 FEVRIER 1881.

Engagement pour une Semaine, Matinée Mercredi et Samedi, un des Plus Grands Acteurs Américains.

### { MILTON NOBLES. }

| | | |
|---|---|---|
| Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi en Matinée, Vendredi, Et Samedi Soir. | Un Drame Américain par un Auteur Américain. | Sera représenté LE PHŒNIX. Carroll Graves, Jim Bludsoe, Milton Nobles. Interprété par des Acteurs Américains. |
| Mercredi Soir. Et Samedi en Matinée. | M. Nobles paraîtra dans son heureux rôle de JACK RYDER, (A Diamond in the Rough.) Dans son grand drame socio-comique: A Man of the People. | |
| Jeudi Soir. | En l'honneur de la parade de Momus, il n'y aura pas de représentation. | |

Dimanche, 27 Février—Prof. Herrmann.
Mardi, 1er Mars—Le Bal Paré et Masqué de l'Académie de Musique. S'adresser au contrôle pour les invitations de dames.
18fév—

### CIRQUE
ET
### MENAGERIE
DE
### DAN RICE
AUJOURD'HUI
SUR LA
### PLACE CONGO.

Matinée à midi.

Représentation le soir à 7 heures.

Mlle LIZZIE MARCELLUS, la première écuyère dont l'agilité artistique et élégante lui a valu une réputation sans pareille en Amérique.

M. ROBERT STICKNEY, le premier dans sa profession d'écuyer.

Et une troupe nombreuse d'artistes de première classe, d'Athlètes, de Gymnastes et de Jongleurs.

Venez, venez tous voir le VIEUX DAN.
23 fév—

### GRAND DEPOT DE TAPIS
ET DE
### TOILES-CIRÉES.
### ELKIN & CO.,
### 100
### RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures — Toiles-cirées anglaises et américaines, Linoleums anglais et américains, Nattes coco, Rotin et Napier, Tapis de cheminées et Nattes de l'Inde et de Berlin, Cretonnes françaises, et anglaises, Boîtes chinoises, Tapis de Jute, Tergal, Rideaux de dentelle Nottingham des dernières modes, Stores de fenêtres. — Axminster, Moquette et Velours, Corps, Bruxelles, et tapisserie de, trois plis Ingrain et 3 plis.

Corniches et Corniches à tringles, derniers genres de franges à boules.

Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs — Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.

Articles de tous genres pour tapissiers.
31sept—6m

### Importation Directe!
LES HÉRITIERS DE
### J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,

Offrent à partir de MERCREDI, 5 du courant, des occasions spéciales de bons marchés en

MANTEAUX DE DRAP ET DOLMANS,

dont ils ont réduit actuellement les prix aux prix d'importation.

—AUSSI—

le reste de leur stock en

Fourrures Capes, Manchons, etc,
—ET—
Jupons de Feutre de Fantaisie.
5janv—

### MAGASIN D'ART
—DE—
### LILIENTHAL
121 - RUE DU CANAL - 121
(Bâtisse Touro.)
PAR UN ÉLÉVATEUR

On monte au salon d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Moules.

Je ferai les Photographies les meilleures et des dernières genres et j'exécuterai les travaux d'art à des conditions plus raisonnables que jamais, eu égard aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et au plus haut degré de perfection atteint et que les départements combinés d'art ont produits. Aussi, sous la direction de M. F. WAGNER, artiste en Portraits d'Art, [illegible] des articles de tous genres dans [illegible] en ce moment que les marchands trouveront ici [illegible] ailleurs.

THEO. LILIENTHAL,
5 déc—6mois — Propriétaire.

### PLANT DE RIZ.

PLANT DE RIZ DE CHOIX DE LA CAROLINE ET DU HONDURAS
(Garanti, sans tache).
A vendre, au BON MARCHÉ, par
HEROY & Cie.,

### NOUVEAU JOCKEY CLUB
DE LA
### LOUISIANE.

### Saison du Carnaval, 1881.

### Commençant le 24 Février 1881.

Deuxième Jour—Vendredi, 25 février 1881.

Première Course—Enjeu: $200 pour chevaux de tous âges; $150 pour le premier cheval; $50 pour le second; 100 livres sur chaque cheval. Ceux de trois ans porteront leurs poids propres; 3 livres allouées aux juments et aux chevaux hongres. Un et un furlong.

Deuxième Course—Enjeu: $200 handicap pour chevaux de tous âges; $150 au premier cheval, $50 au second. Les entrées devront être faites le premier jour des courses, à une heure P. M. et les entrées paraîtront à 2 heures P. M. et les acceptations devront être écrites et déposées dans la boîte des entrées, au moment habituel de sa fermeture. Partie liées d'un mille.

Troisième course.—Course de vente pour chevaux de tous âges. Enjeu: $200; $150 pour le premier cheval, $50 pour le second. Les chevaux enregistrés seront vendus pour $1000; ils porteront leur poids propres; pour $750, 10 livres seront allouées; pour $500, 15 livres; pour $250, 20 livres; tout excédant la somme de vente enregistrée, sera divisé entre le second cheval et la caisse des courses. Un mille et quart.

Troisième Jour—Samedi 26 Février 1881.

Première course de consolation, pour les chevaux battus. Enjeu: $200; $150 au premier cheval, $50 au second. Aux chevaux battus une fois, il sera accordé 7 livres; deux fois ou plus, 15 livres. Un mille.

Deuxième course—Enjeu: $250 handicap pour chevaux de tous âges; $150 au premier cheval, $50 au second. Conditions, les mêmes que celles de la course handicap précédente. Deux milles.

Troisième course—Enjeu de Rex pour des chevaux de trois ans; $20 l'entrée p. p. avec $200 ajoutées par Rex; $150 pour le premier cheval; $50 pour le second. Un mille et quart.

Dans toutes les courses à enjeux de clubs, l'entrée est gratuite. Il ne sera donné d'argent en aucun cas dit: *walk over*, c'est à dire où la course ne sera pas disputée.

Les membres du club sont invités à venir réclamer leurs insignes au 104 de la rue du Canal.

Les courses commenceront à 3 heures p. m. En cas d'ajournement des courses pour cause de mauvais temps, il en sera donné connaissance au public par une banderolle hissée au-dessus de la salle "Crescent", au coin des rues Canal et St-Charles.

| | |
|---|---|
| Insignes pour la série des courses [Quarter Stretch] | $6 00 |
| Insignes d'invitation | 5 00 |
| Insignes d'un jour | 2 50 |
| Admission aux tribunes du club | 1 00 |

RÈGLES POUR L'ADMISSION.

Aucune dame, non accompagnée d'un monsieur, ne sera admise aux tribunes.

Les insignes d'invitation pour les non-résidents seulement, sont personnelles et donnent le droit d'entrée seulement à la personne invitée.

Insignes "Quarter Stretch" donneront à ceux qui les porteront le privilège d'aller sur la voie et dans toutes les parties du terrain.

Les billets d'admission aux tribunes ne donnent pas le droit de circuler au "Quarter Stretch."

Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagnent.

Il est positivement défendu de fumer sur les tribunes des membres.

Les dames et les messieurs seront requis de demeurer assis pendant que courront les chevaux.

Les véhicules entreront par la porte du Chemin de Gentilly, les membres du Club exceptés. Les membres et les dames qu'ils accompagneront seront seuls admis par la porte des membres.

Les insignes "Quarter stretch" pourront s'obtenir au No 104 de la rue du Canal, ou sur le terrain des courses.

Les chars du chemin de fer City and Bayou Bridge Branch et ceux du chemin de fer Orléans partiront de la statue de Clay toutes les trois minutes, pendant les courses.

Les "Poo's" se vendront dans le salon du Club de "Crescent Hall", à l'angle des rues Canal et St-Charles.

Juges.

| | |
|---|---|
| R. W. Simmons, | W. J. Hare, |
| A. P. Mason, | Henry W. Cooner, |
| J. L. Harris, | I. E. Glenny. |

Marqueurs.

John A. Morris, — A. M. Sommers.

Juges des distances.

Thos. L. Airey, — Brooke Dodwell.

Comité de réception.

| | |
|---|---|
| W. B. Krumbhaar, | Thos C. Herndon, |
| J. B. Lallande, | A. G. Nicolopulo, |
| M. D. Wallace, | C. W. Miltenberger, |
| J. D. Peet, | Octave Hopkins, |
| Frank Kennedy, | W. F. Pinckard, |
| Wright Schaumberg, | Atwood Violett, |
| W. A. Bell, | H. Charnock. |

Toutes les communications devront être adressées à G. W. NOTT, boîte fermée de la poste 739, Nouvelle-Orléans.

R. W. SIMMONS, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire. — 20 fév—

### SERVICE DU ROI.

Aux visiteurs.

BUREAU DE RENSEIGNEMENT
No 13 rue Carondelet.

Nlle-Orléans, 24 janvier 1881.

CONFORMÉMENT à la proclamation de Sa Majesté du 22 du courant, le soussigné entre dès à présent en fonction comme Chef du Bureau de Renseignement des Visiteurs, et afin que tous ceux qui viendront ici pour assister aux fêtes brillantes du Carnaval puissent être agréablement logés, il appelle l'attention de tous ceux qui peuvent y être intéressés à ce qui suit:

1° Les hôtels et pensions qui peuvent disposer d'un certain nombre de chambres, sont priés de lui en faire connaître le nombre ainsi que leurs conditions. Les familles particulières dans toute la ville qui ont des chambres à louer et qui peuvent recevoir des visiteurs, devront envoyer immédiatement leurs noms, leurs adresses, et faire savoir combien de personnes elles peuvent loger avec ou sans pension, ainsi que le prix par jour pour chaque personne, &c.

2° Les personnes du dehors qui se proposent de venir à la Nouvelle-Orléans pendant les fêtes du Carnaval et qui désirent que ce Bureau prenne pour elles les arrangements nécessaires, devront s'adresser immédiatement au dit Bureau pour lui faire connaître la date de leur arrivée, le nombre de personnes composant le groupe voyageur, le nombre des dames, des messieurs et des enfants et la durée de leur séjour à la Nouvelle-Orléans.

Il ne sera rien demandé pour les services rendus par ce Bureau en vue du confort de nos visiteurs, de l'hospitalité de notre ville et de l'honneur et de la gloire de Sa Majesté le roi.

W. I. HODGSON,
Chef du Bureau.

☞ Les journaux en général rendront service au Bureau en faisant connaître sa mission au public.
26 janv—1m—par veu dim

### CHAMPAGNE

Vins de qualité supérieure de la maison
Bouché fils & Co.,
A Mareuil-sur-Ay.
DRY VERZENAY Napoleon's Cab't.
Maximum, sec, cuvée spéciale.

A vendre par { J. B. SOLARI, JOS. VIGNES, CLARK & MEADER, A. N. TOURNE, CHS. LACOUME, S. LOUSTAUNAU, LEON LAMOTHE, LOUIS CHAPPUIS, VICTOR HEBO.
Et par E. J. HART & CO.
77 rue Tchoupitoulas.

### EAUX DE VICHY.
Célestins, Hauterive, Grande Grille.

### EAU DE FRIEDRICHSHALL.

A vendre — importateurs les pharmaciens, &c.
E. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nlle-Orléans,
77, rue Tchoupitoulas.
2 avril..1an.D.Mer.V

### RECLAMATIONS DE GUERRE.

LA Commission franco-américaine pour le règlement des réclamations de guerre commencera à siéger le 22 du courant. Toutes les réclamations devront lui être soumises dans les six mois qui suivront cette date.

Voici les réclamations sur lesquelles la commission aura à se prononcer:

Réclamations de CITOYENS FRANÇAIS dont les biens ont été saisis ou détruits pendant la guerre de sécession, du 13 avril 1861 au 20 août 1866.

Réclamations de CITOYENS AMÉRICAINS qui ont souffert des dommages matériels pendant la guerre entre la France et le Mexique, la guerre entre la France et l'Allemagne, en 1870-71, et pendant l'insurrection de la Commune.

Les soussignés ont des avantages sans pareils pour faire valoir les réclamations dont le règlement leur sera confié soit par les réclamants eux-mêmes ou leurs fondés de pouvoir. Ils fourniront de bonnes références.

S'adresser à
T. W. TALLMADGE & Co,
Avocats, Washington, D. C.
9 déc—au 27 fév. Dim. Mer. Ven.

### TROIS NÉCESSITÉS;

L'Eau, la Lumière et un Bon Annuaire (City Directory.)

Ne manquez pas de vous procurer un City Directory de Soards de 1881,

qui se vend maintenant.

Prix de l'abonnement, la carte y comprise...$5
La seule CARTE DE VILLE seule, prix 50 cents; recommandée aux commerçants.

RENSEIGNEMENTS VOY. L'ANNUAIRE!

[illegible]

L. SOARDS & CIE, éditeurs,
No 6 Passage Commercial, coin de la rue Camp.

### L.S.L.

### PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

### Tous les lots payés en plein!

### GRANDE CHANCE
POUR
### UNE FORTUNE!

### LA COMPAGNIE DE LA
### LOTERIE
### DE L'ÉTAT
### DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne.,

Mardi, 8 MARS 1881.

### LE GRAND TIRAGE MENSUEL
### De la Loterie à $2.

### CLASSE C.

### GROS LOT:
### $30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

### $110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 8 Mars 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

### Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | Lot de .... | $30,000, soit | $30,000 |
| 1 | Lot de .... | 10,000,.... | 10,000 |
| 1 | Lot de .... | 5,000,.... | 5,000 |
| 2 | Lots de ... | 2,500,.... | 5,000 |
| 5 | Lots de ... | 1,000,.... | 5,000 |
| 20 | Lots de ... | 500,.... | 10,000 |
| 100 | Lots de ... | 100,.... | 10,000 |
| 200 | Lots de ... | 50,.... | 10,000 |
| 500 | Lots de ... | 20,.... | 10,000 |
| 1,000 | Lots de ... | 10,.... | 10,000 |

PRIX D'APPROXIMATION

| | |
|---|---|
| 9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit | 2,700 |
| 9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit | 1,800 |
| 9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit | 900 |
| 1,857 Lots se montant à | $110,400 |

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

### M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du

MARDI, 8 Mars 1881.

### TOUS LES LOTS
—SONT—
### PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les États, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et devront, immédiatement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de candidats pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

## ASSURANCES.

### COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé............$500,000

Vingt-cinquième Etat Annuel.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN, 52 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1881.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation ci-après pour l'année prenant fin le 31 décembre 1880:

| | | |
|---|---|---|
| Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880— | | |
| Risques d'incendie | $225,149 75 | |
| Risques de rivières | 135,204 12 | |
| Risques maritimes | 61,377 94 | $421,731 81 |
| A ajouter—Risques non-échus, 1879 | | 99,323 00 |
| | | $521,054 81 |
| Risques non-échus, 1880 | $98,251 00 | |
| Primes remboursées | 14,598 54 | 112,849 54 |
| Primes nettes | | $408,205 27 |
| A déduire: Pertes, etc, payées durant la même période— | | |
| Sur les risques d'incendie | $44,307 66 | |
| Sur les risques de rivières | 79,825 77 | |
| Sur les risques maritimes | 29,169 21 | $153,402 64 |
| Réserve pour les pertes non-ajustées et non-acquittées | | 31,200 00 |
| | | $184,602 6[illegible] |
| A ajouter—Réassurances | $63,464 45 | |
| Dépenses | 33,030 80 | |
| Dus au des Assureurs | 5,810 26 | |
| Taxes | 5,502 25 | |
| Loyers | 5,000 00 | $112,807 86 |
| Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital | | 10,000 00 |
| Dividende sur le capital actions payées | $49,582 91 | |
| A déduire—L'escompte et l'intérêt | 28,815 18 | 20,767 73 |
| | | $328,269 23 |
| Profits nets actuels | | $79,937 04 |

La compagnie possède les valeurs ci-après énumérées, estimées aux taux du marché:

| | |
|---|---|
| Actions et Bons | $351,580 13 |
| Prêts et Hypothèques | 28,610 00 |
| Prêts sur nantissements | 26,510 40 |
| Billets à recevoir | 5,996 07 |
| Propriété foncière | 35,090 00 |
| Primes en voie de perception | 22,880 66 |
| Argent en caisse | 173,816 95 |
| Total des valeurs | $670,084 21 |

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1881.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil des Directeurs, à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de l'année, comme fonds de réserve, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Comptant de VINGT POUR CENT sur les primes nettes gagnées de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir du LUNDI, 24 janvier 1881.

DIRECTEURS.

| | | |
|---|---|---|
| E. J. Hart, | Julius Weis, | Ashton Phelps, |
| H. Renshaw, | E. C. Hamilton, | D. Fatjo, |
| B. Bisso, | J. C. Morris, | T. L. Airey, |
| A. Baldwin, | James I. Day, | R. R. Craig, |
| C. Macready, | Thos. Simms, | Sam'l L. Boyd, |
| W. E. Seymour, | Chas. Roberts, | J. G. Gaines, |
| D. A. Chaffraix, | J. A. Blanc, | J. S. Flower. |
| J. L. Harris, | H. Newman, | |

22 janv—1an

### Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

VINGT-SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

| | |
|---|---|
| Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1880, y compris les primes non acquises de l'année précédente— | |
| Risques de feu | $294,553 51 |
| Risques maritimes | 23,682 42 |
| Risques de rivières | 29,715 16 |
| Total des primes | $347,951 09 |
| Moins primes non acquises | 88,524 00 |
| Primes nettes 31 mai 1880 | $259,427 09 |
| PERTES PAYÉES— | |
| Sur risques de feu...$74,436 56 | |
| Sur risques maritimes... 8,810 44 | |
| Sur risques de rivières... 6,471 11 | |
| Taxes et dépenses, moins intérêt... 15,203 87 | |
| Réassurances et primes remboursées... 16,706 72 | 121,627 73 |
| Profits | $137,799 37 |

La compagnie a l'actif suivant:

| | |
|---|---|
| Propriété foncière | $229,035 97 |
| Bons de ville et bons hypothécaires | 15,000 00 |
| Stock des N. O. Water Works (1,454 actions) | 46,215 00 |
| Billets garantis par hypothèque ou nantissement | 147,843 37 |
| Billets à ordre | 66,441 96 |
| Primes en voie de collection | 34,770 77 |
| Actions de compagnies d'assurance, de banques et autres | 65,717 31 |
| Scrip de ville | 3,000 00 |
| Jugements sur billets hypothécaires | 3,000 00 |
| Argent en caisse | 90,490 14 |
| | $600,512 52 |

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi, ce 12e jour de juin 1880.

JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 12 juin 1880, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt-cinq pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1880, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, un second intérêt semestriel de cinq pour cent, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la compagnie. Désormais l'intérêt dividende sera payé tous les trois mois.

Directeurs:

| | |
|---|---|
| P. MASPERO, | EDWARD TOBY, |
| JOHN GEDDES, | D. FATJO, |
| PAUL FOURCHY, | M. W. SMITH, |
| J. J. FERNANDEZ, | D. A. CHAFFRAIX |
| JNO. E. LALLANDE, | CHS. LAFITTE, |
| | B. W. TAYLOR |

13 juin—☞

### Avis aux Commis-Voyageurs.

Département des Finances.

Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 18 février 1881.

LES commis-voyageurs ou solliciteurs sont par le présent notifiés de venir prendre leurs licences de manière à ne pas être arrêtés et poursuivis.

MM. Wm. H. James et H. H. Gore sont les seuls inspecteurs autorisés, des licences des commis-voyageurs.

B. T. WALSHE,
18 fév—☞ Administrateur des Finances.

### Numéros pour Voitures et Fiacres.

Département des Finances.
Hotel de ville,
Nouvelle Orléans, 10 février 1881.

Les numéros de licences pour Drays, Wagons et autres véhicules sont maintenant prêts à être livrés à ce bureau. Les personnes devront se présenter immédiatement et se procurer leurs licences de manière à éviter les frais et les ennuis.

B. T. WALSHE,
Administrateur des Finances.
10 fév—au 28

Bureau de la compagnie du chemin de fer d'Orléans.—Nlle Orléans, 21 février 1881.—A la réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le lundi 7 février, les membres dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité directeurs pour le service de l'année suivante:

| | |
|---|---|
| H. Lavquié, | |
| P. Ader, | B. Bscubal, |
| Dr Edw. Ader, | S. Hernsheim, |
| Gus. Esnard, | Geo. W. Nott. |

Et dans une réunion du bureau des directeurs tenue le 21 du courant, M. Henry Larquié a été à l'unanimité élu président, et D. C. Harrison secrétaire.

D. C. HARRISON,
22 fév—5 f — Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, No 104 rue du Canal.—Nlle-Orléans, 20 février 1881.—L'intérêt dividende trimestriel de deux et demi pour cent sur le fonds capital de cette compagnie sera dû et payable le 1er mars prochain. Le livre de transfert sera fermé à partir du 24 courant jusqu'au 1er mars 1881.

G. W. NOTT,
22 fév—au 1er mars — Secrétaire.

Bureau du New Louisiana Jockey Club—No 104 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 5 février 1881.—Les membres du New Louisiana Jockey Club sont, par le présent, notifiés qu'ils peuvent obtenir leurs insignes (badges) pour la saison du Carnaval en s'adressant à

G. W. NOTT,
5 fév—☞ Secrétaire.

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—28 rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 15 février 1881.—Une élection annuelle pour Directeurs de cette Compagnie sera tenue à ses bureaux le MERCREDI, 2 mars 1881, entre onze heures A. M. et deux heures P. M.

J. M. AUGUSTIN, Secrétaire.
16 fév—au 2 mars

ANT. CARRIÈRE,
E. L. CARRIÈRE, — CHAS. J. CARRIÈRE

### A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Liverpool, le Havre et Bordeaux.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Louise W. Vogt Adm. &c., vs. Anna Clark Bremain & als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 118—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 15 mars 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent droits, privilèges, voies et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent, situé dans la municipalité numéro Deux de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gaiennié, Nouvelle-Levée, Front et Suzette, désigné par le No 9, sur un certain plan du même et d'autres lots, daté du 25me jour de novembre 1844 et déposé dans l'étude de H. B. Cenas, notaire en la ville de la Nlle-Orléans pour référence, lequel lot de terre mesure 21 pieds et 2 pouces de face à la rue Gaiennié, sur 106 pieds six pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot de terre forme une partie de trois certains lots de terre désignés par les numéros 9, 10 et 11, anciennement la propriété de Andrew Hodge Jr., sur lequel les dits lots ont été acquis par achat de la succession de M. A. Barrow, conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, un notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt-septième jour de juin 1835—dont un tiers indivis des lots fut aliéné par le dit Hodge à Peters et Millard, conformément à un acte passé pardevant le même notaire le 20me jour de mai 1839, et dont les deux autres tiers indivis de la propriété furent achetés par la Banque de Cité de la Nouvelle-Orléans, par achat à une vente à l'encan faite par E. Lasère, shérif de l'ancienne Cour Commerciale de la Nouvelle-Orléans, le 27me jour d'avril 1844, en vertu d'un writ de fieri facias à lui adressé dans le procès de la dite banque contre le dit Hodge.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11fév—11 18 25 mars 8 11 15

Mme Charlotte Pillot et als. vs. Isaac E. Hayes,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 8 mars 1881, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Terpsichore, Colisée et Melpomène, formant le coin des rues Prytanée et Melpomène et ayant trente pieds de face à la rue Prytanée, sur cent pieds de profondeur et face à la rue Melpomène.

Acquis par le défendeur en cette affaire par achat de Mme Virginie Peebles, veuve de Wm. Byer, conformément à un acte passé pardevant Octave Morel, notaire en cette ville, le 19 juin 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions: 1° Au comptant pour payer deux billets dûs respectivement le 22 juin 1879 et le 22 juin 1880, à savoir: Huit cents piastres avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 19 juin 1877, moins un crédit de trente piastres payées le 18 octobre 1879, 5 0/0 sur le montant du principal avec intérêt pour honoraires d'avocat; cinq piastres frais de copie de l'acte et les frais du susdit procès; et compris les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement de deux billets de quinze cents piastres chacun des séparément le 22 juin 1881 et le 22 juin 1882 avec 8 0/0 d'intérêt par an du 19 juin 1877, etc., les dites obligations devant être garanties par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue.

3° Et le reste du prix d'adjudication (s'il y en a) comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 fév—4, 11, 18, 25 mars 3, 8.

Randolphe F. Theurer vs. Mme Martharian Tollenbach femme de F. Mourer et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2197.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI le 26 mars 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui y trouvent, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désignés par les numéros sept et huit, dans l'îlet numéro dix, borné par les rues Independance, Amour, Pauline et Craps, sur un plan dressé par Joseph Pilié, anciennement voyer de ville. Le dit lot numéro sept [illegible] ... pieds huit pouces de face à la rue Independance sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds; le lot numéro huit forme l'encoignure des rues Indépendance et Amour, [illegible] sur une profondeur et face de quatre-vingt-quinze pieds à la rue Amour.

Lesquels lots de terre ont été achetés par feu Pierre Tollenbach durant la communauté qui existait entre lui et Mme Katharina Tollenbach (défenderesse) sa veuve survivante, à la succession de Johannes Yantzi, conformément à un acte passé le 29 juillet 1851, pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, et maintenant propriété de la défenderesse Mme Tollenbach de la manière suivante à savoir:

Une moitié en sa capacité d'associée survivante dans la susdite communauté et l'autre moitié en sa capacité de légataire universelle de son mari décédé, en vertu de son dernier testament et par testament exécuté le 21 janvier 1862, pardevant le dit Ducatel, notaire et dûment homologué, en quelles capacités la dite défenderesse a été reconnue et comme telle a été mise en possession de la susdite propriété, par ordre de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 20 février 1865, No 18,614.

Saisi dans l'affaire et dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 fév—23—2, 9, 16, 23, 26 mars

Jos. P. Guinault vs H. L. Beebe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1593.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 12 mars 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Faubourg Marigny, en ce ville, mesurant 30 pieds de face à la rue Craps sur une profondeur de 120 pieds, ensemble avec la maison, les bâtisses, améliorations et dépendances qui se trouvent sur la dite propriété en y qui de y appartient et sont le plus près de la rue Bagatelle [illegible] de 30 pieds de face à la rue Craps sur 120 pieds de profondeur, désignée comme le No 206, sur le plan du faubourg Marigny, et située dans l'îlet borné par les rues Craps, Bagatelle, Grands Hommes et Union et comme maison No — de la rue Craps.

Saisi dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 fév—15, 23 mars, 3, 8, 12

Lafayette Fire Insurance Company of New Orleans versus Mme Elizabeth McCullen et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2025.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 9 mars 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magazine, Calliope, anciennement Duplantier, Camp et Poeyfarré, désigné par le numéro vingt-deux, sur un plan fait par L. Bringier, voyer général, daté du 12 mai 1839 et déposé pour référence en l'étude de L. McCay, alors notaire en cette ville, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Acquis par le feu George Dolan McCullen, en vertu d'un acte passé pardevant M. G. Gottschalk, notaire, le 17 mai 1869, et deux actes passés pardevant W. J. Castell, notaire, le 16 novembre 1872 et le 30 juin 1873.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Calliope anciennement Duplantier, Camp et Poeyfarré, mesurant vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Poeyfarré sur une profondeur de cent trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles conformément à un plan fait par A. G. Blanchard, voyer, en date du 21 novembre 1850 et annexé à un acte passé pardevant J. Fourhouse le 26 décembre 1850.

Acquis au même temps et dans les mêmes conditions que la propriété premièrement et ci-dessus décrite.

3° Un certain îlet de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, formant une partie de la paroisse de Jefferson dans cet État, dans ce qui est communément appelé Burtheville, désigné par le numéro dix-sept et borné par la ligne de Bloomingdale, rue Market, Laurel et Webster, selon un plan du morceau de terre connu comme Burtheville, dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 22 mai 1867, et déposé pour référence en l'étude de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville. Le dit îlet est divisé en vingt-quatre lots de terre, numéro un à vingt-quatre inclusivement, et mesure trois cent dix-huit pieds huit pouces et deux lignes et demie de face à la rue Laurel, trois cent vingt-sept pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Market, trois cent vingt-neuf pieds de face à la rue Webster, et trois cent vingt-cinq pieds un pouce et deux lignes sur la ligne de Bloomingdale.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Delord, Tivoli Circle, St Charles, anciennement Nayades, Calliope et Camp, et mesure vingt-neuf pieds deux pouces et neuf lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds huit pouces et six lignes sur la ligne du côté le plus près de la rue Delord, adjacent à la propriété appartenant ou ayant appartenu à George L. Bright et cent cinq pieds six pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Calliope et trente-neuf pieds deux pouces et quatre lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le dit lot étant une partie du lot numéro un, sur un plan dressé par F. Wilkinson, député voyer général, en date du 8 février 1837, et il a été acquis par le feu George Dolan McCullen de G. L. Bright, par acte pardevant J. S. Jarreau, notaire, le 11 février 1860.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 fév—5, 11, 19, 25, mars 5, 9.

Jules C. Denis vs Wm. Reed Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2325—En vertu d'un writ de fieri facias contre Myra Clark Gaines, tiers saisie, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 22 mars 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° L'îlet de terre compris entre les rues St-Philippe, Ursulines, Gayoso et Dupré.

2° L'îlet de terre compris entre les rues St-Philippe, Ursulines, Salcedo et Gayoso.

3° L'îlet de terre borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Gayoso et Dupré.

4° L'îlet de terre borné par les rues Lopez, Salcedo, St-Philippe et Ursulines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 fév—19, 26, 3 mars.

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frederick Sullean.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2316—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Agnes McNeill, exécutrice du défunt ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
16 fév—16, 20, 25.

Succession de Jean Baptiste Caboe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1312—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Marie Caboe, administratrice de cette succession, ne se ait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
25fév—25, 1, 6ma

Succession de Richard Stark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1844. Division "C."—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Harriet Leopold, exécutrice testamentaire du décédé, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
25 fév—25—1, 6 mars

### REUNION DE CREANCIERS.

REUNION DE CREANCIERS.

AVIS est par le présent donné en vertu d'un décret de l'Honorable H. L. Lazarus, un des juges de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 18 février 1881, qu'une assemblée des créanciers de Wackerbarth & Joseph sera tenue pardevant N. B. Trist, notaire, à son bureau No 140 de la rue Gravier, en cette ville, SAMEDI, le 26 mars 1881, à midi, à l'effet de prendre en considération l'application de de Wackerbarth & Joseph pour un délai.
25 fév—25, 12, 19 mars.

### Perdus ou égarés,

Dans l'ancienne Cour Supérieure du District, N.-O.

TROIS BILLETS (Stock Notes) de J. M. Abadie en faveur de la Banque des Citoyens, datés 23 novembre 1869, payables le 1er novembre 1870 ou renouvelables conformément à la charte de la Banque.

1° Un Stock Note de $588, identifié avec l'acte d'hypothèque par P. A. Bernard en faveur de la Banque des Citoyens, en date du 6 juin 1848, pardevant Chs. Boudousquié, not. pub. et avec un acte de vente de C. Roselius à Abadie en date du 23 novembre 1869, pardevant A. Barnett, not. pub.

2° Un second Stock Note pour $748, identifié avec un acte d'hypothèque de C. Roselius à la Banque des Citoyens, en date du 6 juin 1848, pardevant Chs. Boudousquié, not. pub., et avec une vente par Roselius à Abadie par acte du 23 novembre 1869 pardevant A. Barnett, not. pub.

3° Un troisième Stock Note pour $408, identifié avec les deux actes ci-dessus mentionnés du 6 juin 1848 et du 23 novembre 1869.

J. J. TARLETON,
Caissier de la Banque des Citoyens.
12fév—15f

### La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.

CETTE Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à son emploi un fort personnel d'habiles cordonniers. C'est dû à l'énergie et à l'entreprise de M. JOHN HANSEN, propriétaire de l'établissement.

M. JOHN HANSEN signale à l'attention de ses nombreux clients et du public en général son magnifique assortiment de Bottes et Chaussures pour Hommes, femmes et enfants, et les invite à venir l'examiner avant d'acheter ailleurs.

### JOHN HANSEN,
Fabrique de Chaussures du Sud,
33 et 35 rue du Canal,
29 sept—6m — En face la Douane

### ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales, Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales conclues au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.

9mai—1an — LEONORA FARR.

LEON QUEYROUZE. — MICA BOIS

### QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
4 juil 80—1an — Nlle-Orléans.

### La Célèbre Madame Léonce.

ÉTANT de retour de France, déjà bien connue à la Nouvelle-Orléans comme clairvoyante, a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à dire le Passé, le Présent et l'Avenir. Plus de mariages manqués. Plus de troubles dans les ménages, affaires d'intérêts, vols. Toutes vous êtes heureux! Voulez-vous des maris? Venez

RUE des REMPARTS, 188,
Entre St. Anne et Dumaine,
Entrée franche. Boîte No 229 Post Office
19 jan—☞

Mme HONORÉ, sage-femme, et mère pour dames, 149 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes, etc., en couches. Elle possède une expérience assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, stérilité difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les pertes, etc. Chambres pour les femmes qui veulent traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Envoyez au prochain depuis 25 ans, elle se recommande au public.
16 déc 1an

## ASSURANCES.

### ANNUAL STATEMENT
OF THE
### NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

For the year ending the 31st December 1880.

| | | |
|---|---|---|
| Fire premiums | $307,798 10 | |
| Marine premiums | 104,810 45 | |
| Inland premiums | 47,872 04 | $460,480 59 |
| Less—Premiums on risks not terminated | $102,601 96 | |
| Return premiums | 16,909 96 | |
| Reinsurances | 29,501 41 | $149,012 63 |
| Net earned premiums | | $311,467 96 |
| Add—Interest, salvage and rents | $41,406 50 | |
| Contingent | 15,679 65 | $57,086 15 |
| | | $368 554 11 |
| Deduct—Fire losses | $54,525 97 | |
| Marine losses | 51,499 74 | |
| Inland losses | 17,917 91 | $123,942 62 |
| Rebate and commission | 58,057 26 | |
| Charitable donations | 1,191 70 | |
| State and city taxes and licenses | 7,329 90 | |
| Board of Underwriters Babcock and Salvage corps | 6,607 18 | |
| Gross expenses, home office and agencies | 36,380 03 | $233,512 79 |
| Gross profits | | $135,041 32 |
| Deduct—Dividend of July 1880 | $25,000 00 | |
| Dividend Dec., 1880 | 25,000 00 | |
| Surplus | 85,041 32 | $135,041 32 |

The company has the following

| | |
|---|---|
| Cash in banks | $67,101 27 |
| United States Bonds | 220,000 00 |
| Real Estate (lowest valuation) | 89,640 00 |
| Notes secured by first mortgage on city properties | 101,000 00 |
| Notes secured by pledges of available securities | 42,580 00 |
| Notes, loan on call secured by available securities | 32,000 00 |
| Bills receivable for premiums | 16,527 38 |
| New Orleans Water Works Bonds | 26,509 00 |
| New Orleans City Railroad bonds | 26,575 00 |
| Banks, Insurance Companies and other stocks, par value | 14,666 26 |
| Premiums in course of collection | 76,620 29 |
| Due by agents | 2,318 88 |
| | $715,496 08 |

LIABILITIES.

| | |
|---|---|
| Capital stock | $500,000 00 |
| Reinsurance reserve | 102,601 26 |
| Unclaimed Dividends | 2,855 50 |
| Dividends of December 31, 1880 | 25,000 00 |
| Surplus | 85,041 32 |
| | $715,498 08 |

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 12th day of January, 1881.

JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned Special Committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that, after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.

ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th of January 1881, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of 5 per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 12, 1881.

DIRECTORS.

| | |
|---|---|
| JULES ALDIGÉ, | H. GALLY, |
| THEO. BRIERRE, | CHAS. LAFITTE, |
| W. A. BELL, | PIERRE POUTZ, |
| ANT. CARRIÈRE, | A. SCHREIBER, |
| CHAS. T. DUGAZON, | CHAS. E. SCHMIDT, |
| D. FATJO, | JULES TUYES. |

14 jan—1an

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Joyaux, Argenterie et Habits, etc, etc.
Dans l'affaire d'Amédée Tostari contre Ses Créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C. No ——.

PAR B. ONORATO, encanteur — Bureau 45 rue Royale—Il sera vendu le LUNDI, 7 mars 1881, à 10 heures et demie du matin, dans ma salle d'encan rue Royale No 45, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, à la date du 23 février 1881, les effets mobiliers qui suivent:

Un assortiment général de joyaux de toute description, vêtements, etc., etc., envoyés dans ma salle d'encan pour la commodité de la vente.

Conditions—Comptant sur les lieux.
25 fév—25—1, 7 mars

### PAR MONTGOMERY & CO.

### DIAMANTS! DIAMANTS! DIAMANTS!

Grande vente de beaux diamants.

PAR MONTGOMERY & CO., dans leur salle de vente, 57 rue du Camp, commençant SAMEDI 26 février 1881, à 11 heures du matin.

Diamants élégamment montés, boucles d'oreilles, bracelets, grappes de diamants et bagues et solitaire, boutons et épinglettes variant de 1/4 de carat à 8 carats. Le tout sera vendu sans limite ou réserve.

Le public et les marchands sont respectueusement invités à assister à cette vente.
25fév—4f

### PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence et bâtisses de choix situées sur l'Avenue St-Charles.

Vente à l'encan à crédit.

Robert Jumonville vs. Madeline T. Connelly. No 2045, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente positive pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet, SAMEDI 26 mars 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu par l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Division A. de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 février 1881, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

Quinze lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Toledano et l'Avenue de la Louisiane, désignés sur un plan par Buisson, du 2 avril 1839 comme plan No 13 du livre de plans No 2, dans les archives de Wm. Christy, anciennement notaire en cette ville, comme lots Nos 12 à 16 et 24 à 34 inclusivement et conformément au dit plan, mesurant comme suit:

Les lots Nos 13 et 14 mesurent chacun 27 pieds 3 pouces de face à l'Avenue de la Louisiane, sur 150 pieds de profondeur.

Les lots Nos 15 et 16 mesurent chacun 27 pieds et 3 pouces de face à la rue Toledano, sur une profondeur de 139 pieds 3 pouces et 5 lignes.

Les lots Nos 24 à 34 mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue St-Charles sur une profondeur de 120 pieds. Le lot No 32 forme l'encoignure de l'Avenue St-Charles et la rue Toledano.

Le lot No 33 mesure 32 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 160 pieds.

Les susdites mesures sont plus ou moins.

La propriété sera vendue selon un plan qui sera exposé avant et au moment de la vente. Les améliorations sur ces propriétés consistent en une grande bâtisse en briques à deux étages avec les dépendances nécessaires, etc., situées près de l'encoignure de l'Avenue St Charles et la rue Toledano et une petite bâtisse en bois sur l'Avenue de la Louisiane. Les propriétés seront vendues de manière à satisfaire les acquéreurs.

Termes et conditions de la vente: Une moitié comptant et la balance à un crédit d'un an à partir du jour de la vente avec intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement final garanti par lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devra en plus de son enchère assumer toutes les taxes dues et exigibles en 1881 et 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Marcel T. Ducros, notaire, 11 rue Royale.
24 fév—24, 26, 27—5, 12, 19, 20, 26

### PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district des jardins formant l'angle sud ouest des rues St-Charles et St-André, avec de grands terrains et embellissements.

Succession de E. H. Bayley—No 35 273.
Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau 31 rue du Camp—SAMEDI, 26 février 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 29 mars 1880 et rendu dans la dite succession, la propriété ci-après suivante, savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, St-André et Joséphine, désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas McKnight à H. Hatsel passé pardevant P. C. Cuvillier en notaire en cette ville le 28 avril 1864. La dite portion de terre forme l'angle sud ouest des rues St-Charles et St André. Elle mesure 74 pieds 6 pouces de face à la rue St Charles environ 65 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la partie du fond, par 173 pieds de profondeur et de face à la rue St André.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui lui appartiennent, comprenant un cottage substantiellement construit en briques et recouvert par toiture de la banquette, sur un terrain élevé, avec une large véranda, salle de réception, un vestibule central, six salons, une salle à manger, salle à coucher et en outre un attique fini et le rez-de-chaussée divisé en cuisine et chambres à domestique.

La façade de la propriété a un beau jardin d'ornement et elle est ombragée par les plus beaux magnolias et d'autres arbres toujours verts, elle est bordée d'une riche barrière en fer qui lui donne l'apparence d'une solidité et d'un confort que rien ne peut surpasser dans aucune autre résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acheteur, et un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par l'hypothèque et le privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à l'intérêt à payer de la vente jusqu'à payement final; 5 pour cent pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection. Les bâtisses devront être assurées et le transfert de la police au porteur des billets et l'acheteur devant payer les taxes dues et exigibles en 1880, pardessus le prix de l'adjudication.

Actes de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les exécuteurs.
20 fév—

Vente pour partage de propriétés de choix, devant l'élégante résidence de E. Legendre à l'angle Sud-Ouest des rues Esplanade et Marais.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau 31 rue du Camp.—SAMEDI, 5 mars 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu aux enchères publiques, sans réserve—

Cette propriété si admirablement située, formant l'angle sud ouest des rues Marais et Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Villeré et Marais. Elle se compose d'un magnifique en bois à un étage et d'une résidence désignée par le No 190 de la rue Esplanade et d'une belle maison double en briques, désignée par les Nos 194 et 196 rue Esplanade.

Le terrain mesure 78 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue de l'Esplanade sur une profondeur et façade rue Marais de 118 pieds environ 59 pieds 2 lignes de largeur dans le fond et 105 pieds 7 pouces en profondeur sur la ligne du côté de la rue Villeré.

La propriété est bien louée et c'est une des plus jolies de la rue Esplanade. Le site est admirable comme résidence de première classe et susceptible d'un grand produit. Il n'y a pas de placement plus avantageux.

Elle sera vendue séparément d'après le plan de subdivision à la vente.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option des acheteurs, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de privilège de vendeur, portant 8 0/0 par an d'intérêt, 5 pour cent pour frais d'avocat, la police d'assurance devant être transférée et les taxes dues en 1881 seront payées par dessus le prix d'adjudication; un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 fév—20 26 au 5 mars

Un emplacement de choix pour bâtir rue Esplanade, entre celles Remparts et Bourgogne.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureaux No 31 rue du Camp.—SAMEDI, 26 février 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera positivement vendu à l'encan—

Cet emplacement de choix pour bâtir, situé dans un des plus beaux quartiers de la rue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Remparts et Kerlerec; le dit lot mesure 37 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue de l'Esplanade sur 106 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—L'acquéreur assumera un loyer perpétuel du terrain en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans de $49 étant 7 pour cent sur un capital de $700, lequel loyer peut être éteint sur paiement du principal, garanti par hypothèque sur la propriété vendue; et pour le reste 1/2 ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la portion à crédit à 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent honoraires d'avocat; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant G. Le Gardeur, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 fév—13, 19 à date

### BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent.

De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en main, achetés et vendus par la

### Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27mai—1l

### 1864 - - Etablissement - - 1864
### D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VENANT d'arriver.—Un fort lot de VINS Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de 50c la gallon.

### Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de toutes les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES.

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple moyen, sans caustique.

Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ÉCHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. — 16sept—1an

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR H. STERN & CO.

550 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR H. STERN & CO. — Encanteurs, Il sera vendu VENDREDI, 25 fév. 1881, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—

550 caisses bottes, souliers et brodequins,

Formant un bel assortiment.
Aussi le contenu d'un magasin de détail de la ville.
Conditions à la vente. — 25fév

### PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Magnifique ameublement de salon en bois de rose, couvert en crin noir, presque neuf.

Glace française, meubles de chambre à coucher, lit Victoria, en bois de rose, armoire avec glace, meuble de bibliothèque, glace à la Psyché, lits, tables, sideboard, quatre pendules et candélabres, tables de côté, chaises, faïence, berceuses, ornements de cheminée et autres meubles de maison, trop nombreux pour être mentionnés.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur, bureau rue Royale 46.—VENDREDI, 25 février, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 46 de la rue Royale, entre les rues Douane et Bienville, les meubles et articles mentionnés ci-dessus.

Conditions—Comptant — 24 fév—

### Propriétés de valeur améliorées et non améliorées.

Succession d'Eliza P. Macias.

No 1509—Division E—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—JEUDI, 3 mars 1881, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 21 janvier 1881, pour le compte de la succession ci-dessus, les propriétés décrites suivantes, savoir:

1° Un lot de terre, situé dans le faubourg St. Jean, Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Cinquième, Sixième, St Jean et Washington, désigné comme le lot numéro 1 de l'îlet numéro 18 sur un plan de C. Giroux, déposé dans le livre des plans, plan numéro 58 du bureau de A. Chiapella, alors notaire en cette ville, le dit lot mesurant 32 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue St Jean sur 128 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec toutes les appartenances et dépendances, étant la même propriété acquise par la dite défunte Macias par achat de A. P. Bier, par acte devant A. Bo… notaire, daté du 4 mars 1873.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, le tout en dilapidation, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Enghien, Craps ou Bourgogne, Dauphine et Poètes, mesurant 30 pieds de face rue Craps, sur 80 de profondeur.

3° Quatorze lots contigus de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clark, Baudin, D'Hémécourt et Genois désignés par le No 1 jusqu'à 14 inclusivement sur un plan de A. Castaing, daté du 22 janvier 1852, ayant les dimensions suivantes, savoir: Les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 27 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Baudin sur 100 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur, le No 1 formant le coin des rues Baudin et Clark, les Nos 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 29 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Clark sur 128 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les Nos 10, 11, 12, 13 et 14 mesurent chacun 27 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue D'Hémécourt sur 100 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur, le No 10 formant le coin des rues Clark et D'Hémécourt, étant la même propriété acquise par la dite défunte Mme Macias, par achat de Wm Nicholas Schmidt par acte devant Robert J. Ker, notaire, à la date du 26 septembre 1870.

4° Un îlet de terre situé dans le même Premier District, dans l'îlet borné par l'Avenue Hagan et les rues Clark, Commune et d'Hémécourt désigné par le No 117, composé de quatorze lots de terre, numérotés de 1 à 14 inclusivement, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et qui en dépendent. Acquis par la dite défunte Mme Macias, par achat d'Octave Anfoux, par acte devant le dit Robert J. Ker, notaire, daté du 16 mai 1871.

5° Un autre îlet de terre, situé dans le premier district, désigné par le No 114, borné par l'avenue Hagan et les rues d'Hémécourt, Baudin et Clark, d'après un plan de A. D'Hémécourt, daté du 16 février 1849, subdivisé en 22 lots de terre, numérotés de 1 à 22 inclusivement, étant la même propriété acquise par la dite défunte Mme Macias par achat d'Octave Anfoux, par acte devant Robert J. Ker, notaire, à la date du 12 juin 1871.

6° Dix-sept lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges ou servitudes et dépendances, appartenant à ce qui est premier District, comportant tout l'îlet borné par les rues Commune, Genois, D'Hémécourt et Clark, et désignés par les Nos 1 à 17 inclusivement, de l'îlet No 116 suivant un plan tiré par C. T. Dunbar, daté du 12 décembre 1849, et suivant une copie faite par J. A. D'Hémécourt le 16 février 1849, les deux déposés au bureau de Jules Mossy, notaire en cette ville, les dits lots ayant les dimensions suivantes savoir: les Nos 1, 2, 7 et 8, chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue D'Hémécourt, les Nos 3 et 6 chacun 34 pieds 7½ pouces de face à la même rue, les Nos 4 et 5 chacun 34 pieds 7 pouces et face à la même rue, les dits lots de 1 à 8 inclusivement mesurent chacun 150 pieds de profondeur, le lot No 1, formant le coin de la rue Commune, le lot No 8 formant la coin de la rue Genois, le lot No 9 mesure 73 pieds 7 pouces de face à la rue Commune... le lot No 17 mesure 34 pieds 6 pouces de profondeur.

Lesquels dix sept lots de terre forment tout l'îlet No 116, laquelle propriété a été acquise par la dite Mme Macias, par achat de John H. O'Connor, par acte devant S. Magner, alors notaire en cette ville, daté du 6 juillet 1868, enregistré au bureau des aliénations, livre 95, folio 253.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un à deux ans, en billets garantis par le privilège de vendeur sur la propriété portant huit pour cent d'intérêt, avec les clauses usuelles en cas de poursuite, 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuite, transfert de polices d'assurance, et le paiement par l'acquéreur de toutes les taxes dues dans l'année 1881, pardessus le prix d'adjudication.

Les acquéreurs sont requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente, devant Andrew Hero jr., notaire, aux frais des acquéreurs.
18 janv—29—5, 12, 19, 26 fév—3 mars

### Une maison confortable dans le Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Marais et Annette.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale.—SAMEDI, 26 Février 1881 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane—

Un lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, St-Claude, St-Bernard et Annette, formant l'encoignure des rues Annette et Marais, et mesurant 32 pieds de face à la rue Annette, sur une profondeur et façade de 120 pieds à la rue Marais. Les améliorations consistent en un cottage agréable et confortable, divisé en deux corps de logis, contenant 4 chambres bien finies dans le corps principal, cuisine attachée à la maison et ayant 4 chambres, citernes, hangar, etc., et le tout couvert en ardoises.

Termes et conditions—Une moitié comptant, la balance à un an de crédit, avec billet portant hypothèque spéciale, lien du vendeur et privilège, avec 8 0/0 d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement; la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement du billet; la police d'assurance transférée et remboursement des primes non expirées, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. A. Bienvenu, notaire, aux frais de l'acquéreur. — 23fév—

### Propriété améliorée et de valeur au coin des rues Columbus et Marais, dans le Troisième District.

Paul Lieutaud vs. William Carroll et Lizzie Slater.

No 986.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, le 5 mars 1881—Il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu le 25 janvier 1881 et signé le 29 janvier 1881 par l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Columbus, Villeré et St Bernard, mesurant (au pied américain) 30 pieds 10 pouces à peu près de face à la rue Marais, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, sur la rue Columbus, selon un acte du shérif. La moitié d'intérêt indivise dans la propriété ci-dessus décrite, est vendue sujette au droit d'usufruit de John Martin Shafer.

Les améliorations consistent en un confortable cottage en bois avec mansarde couverte en ardoises comprenant 4 chambres en bas et 2 grandes chambres dans les mansardes, une cuisine à un étage, etc.

Conditions: Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er fév—1, 8, 15, 22—1, 5 mars

S. N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

### PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

signé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de grocery et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.
1 déc 80 1an